



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

DR

P.V. CPTES 01

## Commission des Comptes

### Procès-verbal de la réunion du 01 décembre 2021

#### Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020
2. 7910 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020
  - Désignation d'un rapporteur
  - Examen des comptes
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Demande de lancement de la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle annuel des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023

\*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Sven Clement, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Marc Lies, M. Charles Margue, Mme Lydia Mutsch

M. Laurent Scheeck, Secrétaire-Général ChD  
M. Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe  
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint

M. Damian Rychlicki, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Tess Burton, M. Emile Eicher

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

\*

Présidence : M. Marc Lies, Président de la Commission

\*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020 relative aux comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2019 et ledit

procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.

2. 7910 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020

- Désignation d'un rapporteur

Sur proposition des membres de la commission, Monsieur Marc Lies est désigné rapporteur des comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020.

- Examen des comptes

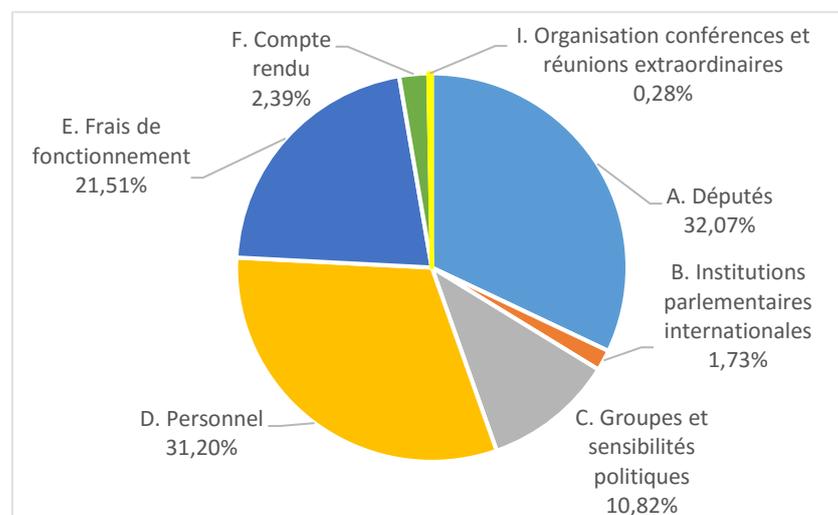
Le Président de la commission a donné la parole à Monsieur le Secrétaire général qui donne des explications sur les dépenses et la particularité de l'exercice 2020.

Le Secrétaire général a expliqué aux députés que l'année 2020, marquée par les événements exceptionnels liés à la pandémie, a permis à la Chambre des Députés de dépenser moins que prévu (notamment au niveau international), bien que des dépenses exceptionnelles et non prévisibles aient dû être engagées dans ce contexte.

Le Secrétaire général a rappelé que les propositions budgétaires de la Chambre des Députés telles qu'arrêtées par le Bureau se chiffraient à 46.764.225 € et que les membres Bureau avaient décidé de ne pas recourir à la réserve et dès lors de financer les dépenses budgétisées entièrement au moyen de la dotation.

Le Secrétaire général a présenté à l'aide d'un graphique la répartition par section du budget pour l'exercice 2020 :

*Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020*



Le Secrétaire a informé les membres de la Commission de Comptes qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Administration parlementaire comptait 110 agents (96 fonctionnaires et 14 salariés). Au cours de l'année 2020, 9 nouveaux agents ont été recrutés (dont 1 poste au profit du Helpdesk qui n'a pas été budgétisé pour 2020) et 6 agents ont quitté l'Administration parlementaire.

À cette occasion, le Secrétaire a également informé les membres de la Commission de Comptes qu'il y a eu plusieurs recrutements qui ont été anticipés en 2021 et dès lors non budgétisés pour 2021 afin de faire face à la surcharge de travail au sein des services concernés, particulièrement le service des commissions.

Le Secrétaire général a donné des explications quant à l'impact financier de la pandémie du COVID-10 sur le budget de l'exercice 2020. En fait, des dépenses exceptionnelles et non prévisibles aient dû être engagées dans ce contexte. Il s'agit notamment des frais liés au matériel audiovisuel dans le cadre de l'organisation des séances publiques au Cercle municipal et des commissions parlementaires à distance. Ces dépenses ont été chiffrées à 536.000 euros. Le Secrétaire général a rappelé que les locaux du Cercle municipal ont été gracieusement mis à disposition de la Chambre des Députés sans frais par la Ville de Luxembourg. D'autres dépenses viennent s'y ajouter, tels que les masques, le matériel désinfectant, le nettoyage supplémentaire, qui se chiffrent à hauteur de 88.000 euros.

Pour conclure, le Secrétaire général a à ce titre salué la volonté politique afin de maintenir la Chambre des Députés opérationnelle en toutes circonstances et de faire de cette institution l'acteur-clé de la gestion de la pandémie.

Le Président de la commission a donné ensuite la parole au responsable du service financier qui présenté des détails quant à l'exécution du budget de l'exercice 2020 et quant aux écarts dans les différentes sections :

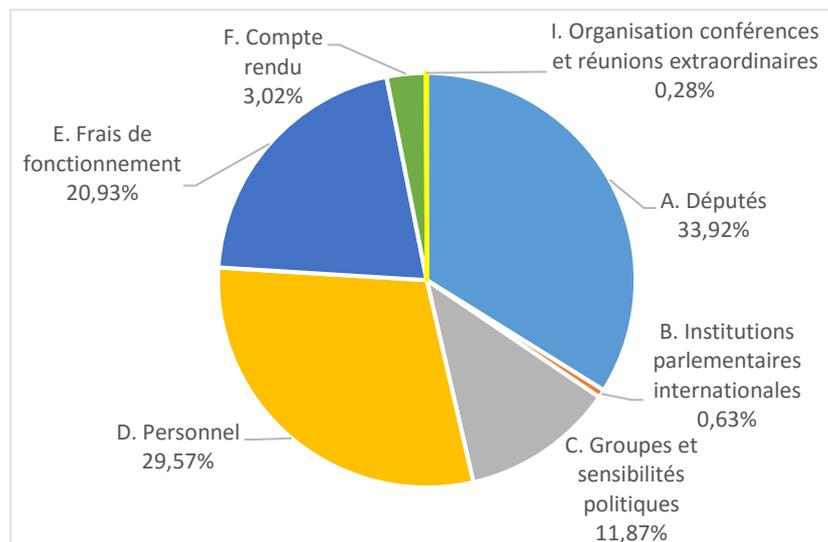
*Tableau 1 : Comparaison du budget 2020 par rapport à son exécution (par section)*

	<i>Budget (1)</i>	<i>Comptes 2020 (2)</i>	<i>Écart (2- 1)</i>	<i>Écart</i>
<b>Dépenses</b>				
Section A - Députés	14 998 900	14 773 587,56	-225 312,44	- 1,50%
Section B - Institutions parlementaires internationales	808 343	275 003,98	-533 339,02	- 65,98 %
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 059 978	5 170 782,00	110 804,00	2,19%
Section D - Personnel	14 590 690	12 878 683,21	-1 712 006,79	- 11,73 %
Section E - Frais de fonctionnement	10 057 755	9 114 924,41	-942 830,59	- 9,37%
Section F - Compte rendu	1 118 559	1 317 324,00	198 765,00	17,77 %
Section G - Transfert de revenus	0	0	0	

Section H - Financement frais campagnes électorales	0	0	0	
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	30 237,29	-99 762,71	- 76,74 %
<b>Recettes</b>				
Recettes - Non ventilées	0	424 298,01	424 298,01	
Recettes - Publications	0	266,00	266,00	
Recettes - Loyers parkings	99 360	109 947,60	10 587,60	10,66 %
Intérêts créditeurs	5 000	1 406,95	-3 593,05	- 71,86 %
<b>Budget total</b>				
Dépenses	46 764 225	43 560 542,45	-3 203 682,55	- 6,85%
Recettes	104 360	535 918,56	431 558,56	413,5 3%

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2020



*Tableau 2 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement > 10.000 euros par rapport au budget 2020*

<i>Article budgétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
11.000.10	Indemnités parlementaires	182.481,42
11.300.20	Remboursement prime casco	23.000,00
33.000	Crédits de fonctionnement	110.804,00
12.040.60	Documentation et bibliothèque	34.872,85
12.070.20	Contrats d'entretien	244.430,54
12.101.10	Loyers	10.288,80
12.120.10	Frais d'experts et d'études	34.400,87
12.170.20	Installation audio-visuelle	560.559,98
12.304.20	Applications et Portail	169.221,67
74.020.10	Installation téléphonique	65.718,44
12.131.10	Compte rendu distribué	200.000,00

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Ces écarts sont liés à la pandémie du COVID-19 (à titre d'exemple l'orateur a mentionné le nombre de jetons pour 2020 : 11.596 par rapport à : 8.711) ainsi qu'à l'imprévisibilité de certaines dépenses lors de l'établissement des propositions budgétaires pour l'exercice 2020.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 renseignent des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ce qui représente une moins-value de 3.203.682,55 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -6,85%.

Le montant de 1.802.676,46 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives de 43.560.542,45 euros ci-dessus, est reporté à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2020. Le montant des restants d'exercices antérieurs pour faire face aux dépenses engagées au courant des exercices antérieurs s'élève ainsi 2.794.928,87 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives dépassent la prévision du budget pour l'exercice 2020 de 431.558,56 euros, soit un écart de 413,53%.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 se sont ainsi clôturés avec excédent en comptabilité budgétaire de 3.635.241,11 euros.

Le responsable du service financier a présenté en détail l'impact financier de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 qui est estimé à environ 450.000 euros.

Dépenses	Économies				
536 648,98 €	3 299,40 €	matériel audiovisuel Cercle Cité & salles de commission (1,2,3), annulati			
	2 461,00 €	annulation ou report des formations			
88 100,09 €		vaccins, masques, désinfectants, femme de charge, paroi de protection,			
254,80 €		assurance "risques locatifs" Cercle Cité			
354 769,28 €		acquisition laptops, licences, système de videoconférence			
8 500,00 €	0,00 €	verbatim réunions jointes Bureau/Conférence des Présidents			
	533 339,02 €	déplacements annulés ou reportés			
<b>988 273,15 €</b>	<b>539 099,42 €</b>				

Pour conclure, le responsable du service financier a informé les membres de la commission qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la Chambre des Députés dispose d'une réserve de 8.437.247,10 euros.

Suite à la question de Monsieur le Député Carlo Back, le Secrétaire général a également donné quelques précisions aux députés sur les projets en cours à la Chambre des Députés. Le volet digitalisation prend une place de plus en plus importante à la Chambre, et différents projets sont actuellement en cours d'aboutissement en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat. La Chambre a fait l'acquisition de matériel informatique (laptops, licences, système de visioconférence) pour un montant d'environ 355.000 euros, notamment en réponse au « lock-down ».

Le Secrétaire général a également rappelé que l'administration parlementaire s'est récemment dotée d'une cellule scientifique pour l'appui des députés dans leurs travaux parlementaires. Une cellule légistique verra bientôt le jour.

Quant à la question de Monsieur le Député André Bauler relative au projet de digitalisation des comptes rendus, le Secrétaire général a expliqué que les comptes rendus seront disponibles à partir de la prochaine rentrée parlementaire en version digitale et sur papier désormais uniquement aux abonnés. Ceci permettra de faire des économies mais ce montant n'est pas chiffrable à l'heure actuelle.

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au projet de rapport et ledit projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Demande de lancement de la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle annuel des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023

Vu que le mandat du réviseur actuel est arrivé à échéance, la Commission des Comptes demande au Président de la Chambre des Députés afin que le Bureau lance la procédure d'appel d'offres aboutissant à la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle des comptes de la Chambre des Députés pour les exercices 2021-2023.

Luxembourg, le 26 octobre 2022

Le Secrétaire-administrateur,  
Damian Rychlicki

Le Président de la Commission des Comptes,  
Marc Lies